

**PVI**

Société à responsabilité limitée au capital de 2.000 €  
Siège social : Genilac (42800) – 124, Montée de la Colline  
852 619 691 RCS Saint-Etienne

(ci-après, la « **Société** »)

**DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE**  
**EN DATE DU 20 NOVEMBRE 2025**

**AFFECTATION DU RESULTAT**  
**DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2024**

**DEUXIEME DECISION**

L'Associé Unique, sur proposition du Gérant, décide d'affecter le résultat net comptable de l'exercice écoulé, soit un bénéfice de 68.300,18 €, de la manière suivante :

- A titre de dividendes .....	10.000,00 €
- Au poste « <i>Autres Réserves</i> » .....	58.300,18 €
	-----
	68.300,18 €

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres s'élèvent à 490.545,61 €.

Les dividendes seront mis en paiement au siège social au plus tard au jour des décisions de l'Associé Unique.

L'Associé Unique atteste avoir été informé que :

- depuis le 1er janvier 2018, les revenus distribués sont soumis à un prélèvement forfaitaire unique (PFU ou "flat tax") de 30%, soit 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu et 17,2% de prélèvements sociaux,
- le prélèvement forfaitaire obligatoire non libératoire de l'impôt sur le revenu est maintenu mais son taux est aligné sur celui du PFU (12,8 % - CGI, art. 117 quater),
- peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50.000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75.000 euros (contribuables soumis à une imposition commune) ; la demande de dispense doit être formulée, sous la responsabilité de l'associé, au plus tard le 30 novembre de l'année précédant le paiement du dividende,
- l'option pour une imposition du dividende au barème progressif reste possible et doit être indiquée sur la déclaration de revenus ; dans ce cas, le prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% sera déduit de l'impôt dû. L'abattement de 40% sera maintenu mais les prélèvements sociaux seront assis sur le montant avant abattement.

Il est précisé que :

- Le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2024 éligibles à l'abattement de 40 % est égal à l'intégralité du dividendes distribué ;
- Le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2024 non éligibles à l'abattement de 40 % est nul.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des Impôts, il est rappelé ci-après les distributions de dividendes intervenues depuis la constitution de la Société :

Exercice	Revenus éligibles à l'abattement		Revenus non éligibles à la réfaction de 40 %	
	Dividendes	Autres revenus	Dividendes	Autres revenus
31/12/2023	50.000 €	Néant	Néant	Néant
31/12/2022	35.000 €	Néant	Néant	Néant
31/12/2021	25.000 €	Néant	Néant	Néant

***Cette décision est adoptée.***

\*

\* \*

*Certifié conforme.*

**Mis en ligne pour signature sur la plateforme de signature certifiée DocuSign (<https://www.docusign.fr/>), le signataire ayant la possibilité de télécharger un exemplaire signé valant exemplaire original.**

**Le Gérant et Associé Unique**  
Monsieur Pierre Vidal

DocuSigned by:  
  
76E1D86C5DB54CB...


*Signature*

124 MONTEE DE LA COLLINE

42800 GENILAC

## COMPTES ANNUELS

Certifiés conformes par le Gérant.

DocuSigned by:  
  
76E1D86C5DB54CB...

**CABINET SAUNIER**  
2 RUE DE LA CHARLIERE

42270 ST PRIEST EN JAREZ  
04.77.49.65.80.

Désignation de l'entreprise : SARL PVI		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* <u>12</u>	
Adresse de l'entreprise 124 MONTEE DE LA COLLINE		42800 GENILAC	
Durée de l'exercice précédent* <u>12</u>			
Numéro SIRET* <u>8 5 2 6 1 9 6 9 1 0 0 0 3 7</u>			Néant <input type="checkbox"/> *
		Exercice N clos le, <u>3 1 1 2 2 0 2 4</u>	
		N-1 <u>3 1 1 2 2 0 2 3</u>	
		Brut 1	
		Amortissements, provisions 2	
		Net 3	
		Net 4	
Capital souscrit non appelé (I) AA			
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement * AB	AC	
	Frais de développement * CX	CQ	
	Concessions, brevets et droits similaires AF	AG	
	Fonds commercial (1) AH	AI	
	Autres immobilisations incorporelles AJ	AK	
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles AL	AM	
	Terrains AN	AO	
	Constructions AP	AQ	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels AR	AS	
	Autres immobilisations corporelles AT	20 546	AU 4 565
Immobilisations en cours AV	AW		
Avances et acomptes AX	AY		
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence CS	CT	
	Autres participations CU	232 533	CV 232 533 150 032
	Créances rattachées à des participations BB	BC	
	Autres titres immobilisés BD	BE	
	Prêts BF	BG	
Autres immobilisations financières* BH	BI		
<b>TOTAL (II)</b> BJ		253 079	BK 4 565 248 514 168 069
STOCKS *	Matières premières, approvisionnements BL	BM	
	En cours de production de biens BN	BO	
	En cours de production de services BP	BQ	
	Produits intermédiaires et finis BR	BS	
	Marchandises BT	BU	
	Avances et acomptes versés sur commandes BV	BW	
CREANCES	Clients et comptes rattachés (3)* BX	96 486	BY 96 486 310 805
	Autres créances (3) BZ	187 131	CA 187 131 74 564
	Capital souscrit et appelé, non versé CB	CC	
DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres : .....)	40 000	CE 40 000
	Disponibilités CF	118 170	CG 118 170 108 090
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)* CH	1 488	CI 1 488 1 257
	<b>TOTAL (III)</b> CJ	443 276	CK 443 276 494 716
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV) CW		
Primes de remboursement des obligations (V) CM			
Ecarts de conversion actif* (VI) CN			
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)</b> CO		696 355	IA 4 565 691 790 662 786
Renvois : (1) Dont droit au bail		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP
		(3) Part à plus d'un an :	CR
Clause de réserve de propriété :*	Immobilisations :	Stocks :	Créances :

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Cegid Quantin

Désignation de l'entreprise : SARL PVI

Néant  \*

**EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT**

		Exercice N	Exercice N-1	
<b>CAPITAUX PROPRES</b>	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : .....2.....0.0.0.....)	DA	2 000	2 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <b>EK</b> )	DC		
	Réserve légale (3)	DD	200	200
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* ( Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <b>B1</b> )	DF		
	Autres réserves ( Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* <b>EJ</b> )	DG	384 958	198 314
	Report à nouveau	DH	45 087	45 087
	<b>RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)</b>	DI	68 300	236 644
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	<b>TOTAL (I)</b>	DL	500 546	482 245
<b>Autres fonds propres</b>	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	<b>TOTAL (II)</b>	DO		
<b>Provisions pour risques et charges</b>	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	<b>TOTAL (III)</b>	DR		
<b>DETTES (4)</b>	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	132 239	66 679
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <b>EI</b> )	DV	11 270	1 686
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	4 517	7 113
	Dettes fiscales et sociales	DY	43 186	104 637
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	33	425
<b>Compte régul.</b>	EB			
Produits constatés d'avance (4)	EB			
<b>TOTAL (IV)</b>	EC	191 245	180 540	
Ecarts de conversion passif * (V)	ED			
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I à V)</b>	EE	691 790	662 786	
<b>RENOIS</b>	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C		
		1D		
		1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	110 547	136 403
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH			

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SARL PVI Néant  \*

		Exercice N				Exercice (N-1)		
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires			Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB	FC			
	Production vendue	{ biens* services*	FD		FE	FF		
			FG	123 839	FH	FI	123 839	328 466
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	123 839	FK	FL	123 839	328 466	
	Production stockée*				FM			
	Production immobilisée*				FN			
	Subventions d'exploitation				FO			
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)				FP			
	Autres produits (1) (11)				FQ	86 552	87 021	
	<b>Total des produits d'exploitation (2) (I)</b>						FR	210 391
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*				FS			
	Variation de stock (marchandises)*				FT			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*				FU	1 660	1 848	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*				FV			
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *				FW	35 980	32 814	
	Impôts, taxes et versements assimilés*				FX	9 962	8 032	
	Salaires et traitements*				FY	115 779	108 453	
	Charges sociales (10)				FZ	3 058	2 981	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immo. { - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions				GA	2 056	2 056
						GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*				GC		
		Pour risques et charges : dotations aux provisions				GD		
	Autres charges (12)				GE	2	2	
<b>Total des charges d'exploitation (4) (II)</b>						GF	168 497	156 186
<b>1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>						GG	41 894	259 301
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*			(III)	GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré*			(IV)	GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)				GJ	42 834	40 715	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)				GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)				GL	710		
	Reprises sur provisions et transferts de charges				GM			
	Différences positives de change				GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				GO			
<b>Total des produits financiers (V)</b>						GP	43 544	40 715
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*				GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)				GR	3 647	571	
	Différences négatives de change				GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				GT			
<b>Total des charges financières (VI)</b>						GU	3 647	571
<b>2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)</b>						GV	39 898	40 144
<b>3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)</b>						GW	81 792	299 445

EXEMPLAIRE À CONSERVER PAR LE DECLARANT

Cegid Quantin

Désignation de l'entreprise : SARL PVI										Néant <input type="checkbox"/> *				
										Exercice N		Exercice N-1		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion									HA	337			
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *									HB	1 000		1 360	
	Reprises sur provisions et transferts de charges									HC				
	<b>Total des produits exceptionnels (7) (VII)</b>									HD	1 337		1 360	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)									HE	7 007		662	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *									HF	1 000		850	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions									HG				
	<b>Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)</b>									HH	8 007		1 512	
<b>4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)</b>										HI	(6 671)		(152)	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)										HJ				
Impôts sur les bénéfices *										HK	6 821		62 649	
<b>TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)</b>										HL	255 272		457 562	
<b>TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)</b>										HM	186 972		220 918	
<b>5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)</b>										HN	68 300		236 644	
RENOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme								HO				
	(2)	Dont	produits de locations immobilières								HY			
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)								IG	337		
	(3)	Dont	- Crédit bail mobilier *								HP			
			- Crédit bail immobilier								HQ			
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)								IH	7 007			
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées								IJ	4 489		2 370	
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées								IK				
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)								HX				
	(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)								RC				
		Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles ( art. 39 quinquies D)								RD				
	(9)	Dont transferts de charges								A1				
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS)								A5				
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)								A2	30 896		29 335	
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)								A3	86 551		87 020		
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles :		facultatives		A6	7 020	obligatoires		A9	23 876				
	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite				A8		dont cotisations Madelin		A7	7 020				
(14)	Dont montant de l'amortissement du fonds de commerce (en application de l'article 39, 1-2°, al.3)								HS					
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)									Exercice N				
										Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels		
	CESSION TITRES MAIDO									1 000		1 000		
ANNULE FAE N-1									7 007					
ANNULE AAE N-1											337			
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :									Exercice N				
										Charges antérieures		Produits antérieurs		
	ANN FAE N-1									7 007				
ANN AAE N-1											337			

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Cegid Quadran

## ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 691 790.17 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 123 839.14 Euros et dégageant un bénéfice de 68 300.18 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2024 au 31/12/2024.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

### FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Ventes Titre immobilisés de Maido sur l'exercice.

Achat de titres de participations chez :

- Mazerin
- Mirabella
- Aurere
- Tamarin
- Makes
- Dolomieu
- FL2A
- 2GMA

### EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Néant

### - REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

#### Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

## ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

### Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

### Informations générales complémentaires

#### - COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

### Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Installations générales agencements aménagements divers	4 454		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	16 093		
TOTAL	20 546		
Autres participations	150 032		83 501
TOTAL	150 032		83 501
TOTAL GENERAL	170 578		83 501

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Installations générales agencements aménagements divers			4 454	4 454
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			16 093	16 093
TOTAL			20 546	20 546
Autres participations		1 000	232 533	232 533
TOTAL		1 000	232 533	232 533
TOTAL GENERAL		1 000	253 079	253 079

## ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

### Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Installations générales agencements aménagements divers	541	446		987
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	1 968	1 610		3 578
TOTAL	2 509	2 056		4 565
TOTAL GENERAL	2 509	2 056		4 565
Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires
				Dotations Reprises
Instal.générales agenc.aménag.divers	446			
Matériel de bureau informatique mobilier	1 610			
TOTAL	2 056			
TOTAL GENERAL	2 056			

### Etat des provisions

Néant

### Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres créances clients	96 486	96 486	
Impôts sur les bénéfices	55 830	55 830	
Taxe sur la valeur ajoutée	1 160	1 160	
Groupe et associés	129 583	129 583	
Débiteurs divers	559	559	
Charges constatées d'avance	1 488	1 488	
TOTAL	285 106	285 106	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	153	153		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	132 086	51 388	80 698	
Fournisseurs et comptes rattachés	4 517	4 517		
Personnel et comptes rattachés	15 500	15 500		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	11 409	11 409		
Taxe sur la valeur ajoutée	16 277	16 277		
Groupe et associés	11 270	11 270		
Autres dettes	33	33		
TOTAL	191 245	110 547	80 698	
Emprunts remboursés en cours d'exercice	34 566			
Montant emprunts et dettes contractés aup.ass.pers.phys.	11 232			

## ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

### Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
PARTS	1.0000	2 000			2 000

### Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

### Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Installations & agencements	Linéaire	10 ans
Mobilier	Linéaire	10 ans

### Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.  
 En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.  
 Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

### Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

### Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	13 215
Autres créances	559
Total	13 774

## ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

### Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	153
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 408
Dettes fiscales et sociales	26 909
Autres dettes	33
Total	29 503

### Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	1 488
Total	1 488

### - COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

#### Ventilation du chiffre d'affaires net

(PCG Art. 831-2/14)

Répartition par secteur d'activité	Montant
Production vendues de services	123 839
Total	123 839

Répartition par secteur géographique	Montant
France	123 839
Total	123 839

#### Charges et produits financiers concernant les entreprises liées

(PCG Art. 831-2 et Art. 832-13)

#### Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

	Résultat avant impôt	Impôt
Résultat courant	81 792	6 821
Résultat exceptionnel (hors participation)	6 671	
Résultat comptable (hors participation)	75 121	6 821

## ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

### Liste des filiales et participations

(Code du Commerce Art. L 233-15; PCG Art. 832-6, 833-6 et 841-6)

Filiales et participations	Capitaux propres	Quote part du capital détenue en pourcentage	Résultat du dernier exercice clos
<b>A. Renseignements détaillés sur les filiales et participations</b>			
- Filiales (+50% du capital détenu)			
- MAFATE		60.00	
- SAS 2GMA	99 697	55.00	84 165
- DIMITILE	262 852	55.00	76 893
- MAIDO	99 697	55.00	84 165
- CILAOS	262 852	55.00	76 893
- Participations (10 à 50% du capital détenu)			
- SAS SALAZIE	159 922	34.00	51 029
- 6540 PITON		33.40	
- MIRABELLA		33.00	
- MAZERIN		33.00	
- AURERE		32.00	
- DOLOMIEU		30.00	
- TAMARIN		28.00	
- 3AP	30 494-	21.50	80 494-
- SAS FL2A Performance	4 666	10.00	334-
- MAKES		10.00	
<b>B. Renseignements globaux sur les autres filiales et participations</b>			

### - INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -

#### Produits et charges exceptionnels

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant	imputé au compte
Produits exceptionnels		
- CESSION TITRES MAIDO	1 000	77560000
- ANN AAE N-1	337	77200000
Total	1 337	
Charges exceptionnelles		
- CESSION TITRE MAIDO	1 000	67560000
- ANN FAE N-1	7 007	67200000
Total	8 007	

#### Transferts de charges

(PCG Art. 831-2/13)

Néant



**Youxta**  
Audit

**PVI**

## Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2024

YOUXTA AUDIT  
Société de commissariat aux comptes  
Inscrite à la Compagnie Régionale de Lyon

SAS au capital de 20 000€  
RC LYON 392 958 047  
APE 6920 Z

PVI

Société à responsabilité limitée au capital de 2 000 euros

Siège social : 124 Montée de la Colline, 42800 GENILAC

852 619 691 R.C.S Saint-Etienne

## **X Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels**

Exercice clos le 31 décembre 2024

**YOUXTA AUDIT**

Membre de la  
Compagnie régionale de  
Lyon

**PVI**

Comptes annuels  
Exercice clos le 31  
décembre 2024

## **Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels**

A l'associé unique de la société PVI,

### **Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société PVI relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société PVI à la fin de cet exercice.

### **Fondement de l'opinion**

#### ***Référentiel d'audit***

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

#### ***Indépendance***

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2024 à la date d'émission de notre rapport.

## **PVI**

*Comptes annuels  
Exercice clos le 31  
décembre 2024*

### **Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

### **Vérifications spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Gérant et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

### **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Gérant.

## **PVI**

*Comptes annuels  
Exercice clos le 31  
décembre 2024*

### **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de

**PVI**

Comptes annuels  
Exercice clos le 31  
décembre 2024

son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

*Fait à Caluire-et-Cuire, le 14 novembre 2025*

Le commissaire aux comptes

**YOUXTA AUDIT**  
Membre de la  
Compagnie régionale de  
Lyon



GEOFFROY JOLY, ASSOCIE

**BILAN ACTIF**

ACTIF		Exercice N 31/12/2024 12			Exercice N-1 31/12/2023 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	<b>Immobilisations incorporelles</b>						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires						
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	<b>Immobilisations corporelles</b>						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles	20 546	4 565	15 981	18 037	2 056	11.40
	Immobilisations en cours						
Avances et acomptes							
<b>Immobilisations financières (2)</b>							
Participations mises en équivalence							
Autres participations	232 533		232 533	150 032	82 501	54.99	
Créances rattachées à des participations							
Autres titres immobilisés							
Prêts							
Autres immobilisations financières							
<b>Total II</b>	253 079	4 565	248 514	168 069	80 445	47.86	
ACTIF CIRCULANT	<b>Stocks et en cours</b>						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	<b>Créances (3)</b>						
	Clients et comptes rattachés	96 486		96 486	310 805	214 319	68.96
	Autres créances	187 131		187 131	74 564	112 568	150.97
Capital souscrit - appelé, non versé							
Valeurs mobilières de placement	40 000		40 000		40 000		
Disponibilités	118 170		118 170	108 090	10 080	9.33	
Charges constatées d'avance (3)	1 488		1 488	1 257	231	18.35	
<b>Total III</b>	443 276		443 276	494 716	51 440	10.40	
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecart de conversion actif (VI)						
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)</b>	696 355	4 565	691 790	662 786	29 005	4.38	

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an

(3) Dont à plus d'un an

**BILAN PASSIF**

<b>PASSIF</b>		<b>Exercice N</b>		<b>Exercice N-1</b>		<b>Ecart N / N-1</b>	
		31/12/2024	12	31/12/2023	12	<b>Euros</b>	<b>%</b>
<b>CAPITAUX PROPRES</b>	Capital (Dont versé : 2 000) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	2 000		2 000			
	<b>Réserves</b>						
	Réserve légale	200		200			
	Réserves statutaires ou contractuelles						
	Réserves réglementées						
	Autres réserves	384 958		198 314		186 644	94.12
	Report à nouveau	45 087		45 087		0	0.00
	<b>Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)</b>	68 300		236 644		168 344	71.14
	Subventions d'investissement Provisions réglementées						
	<b>Total I</b>	500 546		482 245		18 300	3.79
<b>AUTRES FONDS PROPRES</b>	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées						
	<b>Total II</b>						
<b>PROVISIONS</b>	Provisions pour risques Provisions pour charges						
	<b>Total III</b>						
<b>DETTES (1)</b>	<b>Dettes financières</b>						
	Emprunts obligataires convertibles						
	Autres emprunts obligataires						
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	132 239		66 679		65 560	98.32
	Concours bancaires courants						
	Emprunts et dettes financières diverses	11 270		1 686		9 584	568.40
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours						
	<b>Dettes d'exploitation</b>						
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 517		7 113		2 596	36.50	
Dettes fiscales et sociales	43 186		104 637		61 451	58.73	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés							
Autres dettes	33		425		392	92.25	
<b>Comptes de Régularisation</b>	Produits constatés d'avance (1)						
	<b>Total IV</b>	191 245		180 540		10 704	5.93
	Ecart de conversion passif (V)						
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)</b>		691 790		662 786		29 005	4.38

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

110 547

136 403

**COMPTE DE RESULTAT**

	Exercice N 31/12/2024 12			Exercice N-1 31/12/2023 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
<b>Produits d'exploitation (1)</b>							
Ventes de marchandises							
Production vendue de biens							
Production vendue de services	123 839		123 839	328 466		204 626	62.30
<b>Chiffre d'affaires NET</b>	123 839		123 839	328 466		204 626	62.30
Production stockée							
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation							
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges							
Autres produits			86 552	87 021		469	0.54
<b>Total des Produits d'exploitation (I)</b>			210 391	415 487		205 095	49.36
<b>Charges d'exploitation (2)</b>							
Achats de marchandises							
Variation de stock (marchandises)							
Achats de matières premières et autres approvisionnements			1 660	1 848		188	10.16
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)							
Autres achats et charges externes *			35 980	32 814		3 165	9.65
Impôts, taxes et versements assimilés			9 962	8 032		1 930	24.03
Salaires et traitements			115 779	108 453		7 326	6.76
Charges sociales			3 058	2 981		77	2.59
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			2 056	2 056			
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations							
Dotations aux provisions							
Autres charges			2	2		0	9.04
<b>Total des Charges d'exploitation (II)</b>			168 497	156 186		12 311	7.88
<b>1 - Résultat d'exploitation (I-II)</b>			41 894	259 301		217 406	83.84
<b>Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun</b>							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs  
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs337  
7 007

**COMPTE DE RESULTAT**

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2024	12	31/12/2023	12	Euros	%
<b>Produits financiers</b>						
Produits financiers de participations (3)	42 834		40 715		2 119	5.20
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)					710	
Autres intérêts et produits assimilés (3)	710					
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
<b>Total V</b>	<b>43 544</b>		<b>40 715</b>		<b>2 829</b>	<b>6.95</b>
<b>Charges financières</b>						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Intérêts et charges assimilées (4)	3 647		571		3 076	538.53
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
<b>Total VI</b>	<b>3 647</b>		<b>571</b>		<b>3 076</b>	<b>538.53</b>
<b>2. Résultat financier (V-VI)</b>	<b>39 898</b>		<b>40 144</b>		<b>247</b>	<b>0.61</b>
<b>3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)</b>	<b>81 792</b>		<b>299 445</b>		<b>217 653</b>	<b>72.69</b>
<b>Produits exceptionnels</b>						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	337				337	
Produits exceptionnels sur opérations en capital	1 000		1 360		360	26.47
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
<b>Total VII</b>	<b>1 337</b>		<b>1 360</b>		<b>23</b>	<b>1.71</b>
<b>Charges exceptionnelles</b>						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	7 007		662		6 345	958.50
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	1 000		850		150	17.65
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
<b>Total VIII</b>	<b>8 007</b>		<b>1 512</b>		<b>6 495</b>	<b>429.58</b>
<b>4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)</b>	<b>6 671</b>		<b>152</b>		<b>6 519</b>	<b>NS</b>
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)	6 821		62 649		55 828	89.11
<b>Total des produits (I+III+V+VII)</b>	<b>255 272</b>		<b>457 562</b>		<b>202 290</b>	<b>44.21</b>
<b>Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)</b>	<b>186 972</b>		<b>220 918</b>		<b>33 946</b>	<b>15.37</b>
<b>5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)</b>	<b>68 300</b>		<b>236 644</b>		<b>168 344</b>	<b>71.14</b>

\* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier  
: Redevance de crédit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées

(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

Mission de présentation - Voir l'attestation d'Expert Comptable

4 489 2 370

CABINET SAUNIER

## ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 691 790.17 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 123 839.14 Euros et dégageant un bénéfice de 68 300.18 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2024 au 31/12/2024.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

### FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Ventes Titre immobilisés de Maido sur l'exercice.

Achat de titres de participations chez :

- Mazerin
- Mirabella
- Aurere
- Tamarin
- Makes
- Dolomieu
- FL2A
- 2GMA

### EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Néant

### - REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

#### Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

**ANNEXE**

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

**Permanence des méthodes**

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

**Informations générales complémentaires****- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -****Etat des immobilisations**

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Installations générales agencements aménagements divers	4 454		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	16 093		
<b>TOTAL</b>	20 546		
Autres participations	150 032		83 501
<b>TOTAL</b>	150 032		83 501
<b>TOTAL GENERAL</b>	170 578		83 501

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Installations générales agencements aménagements divers			4 454	4 454
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			16 093	16 093
<b>TOTAL</b>			20 546	20 546
Autres participations		1 000	232 533	232 533
<b>TOTAL</b>		1 000	232 533	232 533
<b>TOTAL GENERAL</b>		1 000	253 079	253 079

**ANNEXE**

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

**Etat des amortissements**

Situations et mouvements de l'exercice		Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Installations générales agencements aménagements divers		541	446		987
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		1 968	1 610		3 578
TOTAL		2 509	2 056		4 565
TOTAL GENERAL		2 509	2 056		4 565
Ventilation des dotations de l'exercice		Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires Dotations Reprises
Instal.générales agenc.aménag.divers		446			
Matériel de bureau informatique mobilier		1 610			
TOTAL		2 056			
TOTAL GENERAL		2 056			

**Etat des provisions**

Néant

**Etat des échéances des créances et des dettes**

<b>Etat des créances</b>	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres créances clients	96 486	96 486	
Impôts sur les bénéfices	55 830	55 830	
Taxe sur la valeur ajoutée	1 160	1 160	
Groupe et associés	129 583	129 583	
Débiteurs divers	559	559	
Charges constatées d'avance	1 488	1 488	
TOTAL	285 106	285 106	

<b>Etat des dettes</b>	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	153	153		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	132 086	51 388	80 698	
Fournisseurs et comptes rattachés	4 517	4 517		
Personnel et comptes rattachés	15 500	15 500		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	11 409	11 409		
Taxe sur la valeur ajoutée	16 277	16 277		
Groupe et associés	11 270	11 270		
Autres dettes	33	33		
TOTAL	191 245	110 547	80 698	
Emprunts remboursés en cours d'exercice	34 566			
Montant emprunts et dettes contractés aup.ass.pers.phys.	11 232			

**ANNEXE**

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

**Composition du capital social**

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
PARTS	1.0000	2 000			2 000

**Evaluation des immobilisations corporelles**

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

**Evaluation des amortissements**

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Installations & agencements	Linéaire	10 ans
Mobilier	Linéaire	10 ans

**Titres immobilisés**

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.

Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

**Evaluation des créances et des dettes**

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

**Produits à recevoir**

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	13 215
Autres créances	559
Total	13 774

**ANNEXE**

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

**Charges à payer**

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	153
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 408
Dettes fiscales et sociales	26 909
Autres dettes	33
Total	29 503

**Charges et produits constatés d'avance**

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	1 488
Total	1 488

**- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -****Ventilation du chiffre d'affaires net**

(PCG Art. 831-2/14)

Répartition par secteur d'activité	Montant
Production vendues de services	123 839
Total	123 839

Répartition par secteur géographique	Montant
France	123 839
Total	123 839

**Charges et produits financiers concernant les entreprises liées**

(PCG Art. 831-2 et Art. 832-13)

**Ventilation de l'impôt sur les bénéfices**

	Résultat avant impôt	Impôt
Résultat courant	81 792	6 821
Résultat exceptionnel (hors participation)	6 671-	
Résultat comptable (hors participation)	75 121	6 821

## ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

### - ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

#### Engagements financiers

##### Engagements donnés

Autres engagements donnés :		78 500
PRET BP AURA MAIDO	27 500	
PRET BP AURA TAMARIN	17 000	
PRET BP AURA DOLOMIEU	17 000	
PRET BP AURA MIRABELLA	17 000	
Total (1)		78 500
(1) Dont concernant les filiales		27 500
(1) dont concernant les participations		51 000

##### Engagements reçus

**ANNEXE**

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

**Liste des filiales et participations**

(Code du Commerce Art. L 233-15; PCG Art. 832-6, 833-6 et 841-6)

Filiales et participations	Capitaux propres	Quote part du capital détenue en pourcentage	Résultat du dernier exercice clos
<b>A. Renseignements détaillés sur les filiales et participations</b>			
- Filiales (+50% du capital détenu)			
- MAFATE	177 640	60.00	46 861.00
- SAS 2GMA	103 624-	55.00	153 624.00-
- DIMITILE	97 231	55.00	47 231.00
- MAIDO	99 697	55.00	84 165.00
- CILAOS	262 852	55.00	76 893.00
- Participations (10 à 50% du capital détenu)			
- SAS SALAZIE	159 922	34.00	51 029
- 6540 PITON	5 745-	33.40	616
- MIRABELLA (1ER EXERCICE)		33.00	
- MAZERIN (1ER EXERCICE)		33.00	
- AURERE (1ER EXERCICE)		32.00	
- DOLOMIEU (1ER EXERCICE)		30.00	
- TAMARIN (1ER EXERCICE)		28.00	
- 3AP	30 494-	21.50	80 494-
- SAS FL2A Performance	4 666	10.00	334-
- MAKES (1ER EXERCICE)		10.00	
- HERA	16 661	10.00	33 339-
<b>B. Renseignements globaux sur les autres filiales et participations</b>			

**- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -****Produits et charges exceptionnels**

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant	imputé au compte
Produits exceptionnels		
- CESSION TITRES MAIDO	1 000	77560000
- ANN AAE N-1	337	77200000
Total	1 337	
Charges exceptionnelles		
- CESSION TITRE MAIDO	1 000	67560000
- ANN FAE N-1	7 007	67200000
Total	8 007	

**Transferts de charges**

(PCG Art. 831-2/13)

Néant